

Sujet : [INTERNET] Contribution a l'enquête publique du projet photovoltaïque Parnay et Dun sur Auron

Date : Mon, 1 Apr 2024 19:52:53 +0000 (UTC)

Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr <ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Propriétaires d'une maison sur la commune de Parnay au bord du canal du Berry (Écluse de Beaupuits), nous avons appris en mars 2023 en discutant avec notre voisin et ami Mr VERDON Jean-François, l'existence d'un projet de parc de panneaux photovoltaïque à proximité immédiate de notre domicile de 67 Ha.

Ayant acheté notre maison 2 ans auparavant dans un but de construire notre vie de famille et d'élever nos enfants, à nos yeux cette maison, éloignée de toute civilisation au milieu de nulle part en pleine nature avec son ruisseau, son canal, sa faune et sa flore environnante ; était notre idéale de paix et de tranquillité dans lequel nous souhaitons y fonder une famille.

C'est à ce jour un véritable bonheur de pouvoir se promener quotidiennement avec nos 2 enfants et nos animaux.

Malheureusement, à notre plus grand désarroi cette balade ne sera plus aussi belle si le projet venait à aboutir. En plus de gâcher la vue, nous ne pourrions plus admirer les différents animaux que nous avons la chance d'observer à l'aube mais également le soir.

C'est avec une grande tristesse que nous envisageons de vendre notre maison si le projet venait à aboutir, vous comprenez bien qu'un tel parc, d'une telle envergure va à l'encontre de toutes les raisons pour lesquelles nous avons acheté cette maison. Mais bien sur, ceci serait dans le meilleur des cas, car il est évident que celle ci se retrouverait invendable ou alors nous serions dans l'obligation de vendre à un prix qui serait plus qu'inconvenant surtout après les nombreux travaux que nous avons exécuté et qui sont encore à venir.

Nous avons également appris que sur cette même parcelle se trouvera une bergerie afin d'entretenir les différents sites où seront présent les panneaux. Nous craignons que le nombre de brebis prévues (250) soit un projet trop ambitieux pour une seul personne qui n'est pas éleveur de métier. Si l'entretien n'est pas effectué correctement et avec rigueur, nous redoutons que l'odeur (accentuée pendant les périodes estivales) qui sera accompagnée bien évidemment des mouches, soit nauséabonde et intolérable pour nous et les promeneurs.

Beaucoup d'autres raisons font que nous sommes contre ce projet également, le fait que les panneaux soient construits sur des terres qui sont aujourd'hui encore cultivées, ou tout simplement que ce projet nous a été totalement dissimulé par le Maire de Parnay. Il est clair, que pour celui-ci, il est plus que nécessaire que ce projet aboutisse, étant propriétaire de certaines terres concernées. Mais évidemment ce n'est pas au pied de sa propre maison qu'il irait le faire.

Merci à vous de prendre en considération notre avis ainsi que toutes les autres contributions que vous pourrez lire concernant le projet.

Veuillez agréer, monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Monsieur Brosset et Madame Bruneau